



Founex, le 27 mai 2014/cl/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa séance du **26 mai 2014**, le Conseil communal de Founex a :

- 1. Adopté le nouveau règlement du Conseil communal de Founex ;**
- 2. Approuvé le préavis municipal N° 43/2011-2016 concernant le programme de politique énergétique et climatique durable de la commune de Founex ;**
- 3. Approuvé le préavis municipal N° 44/2011-2016 concernant une demande d'autorisation du Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte pour procéder à l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur Pyro 39 ;**
Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.
- 4. Approuvé le préavis municipal N° 45/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 441'000.00 TTC en vue de financer les travaux de réfection de trois courts de tennis sis côté lac de notre centre sportif ;**
Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.
- 5. Approuvé le préavis municipal N° 46/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 972'000.00 TTC en vue de financer les travaux d'aménagements extérieurs de l'auberge communale.**
Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.

Claudine Luquiens
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.